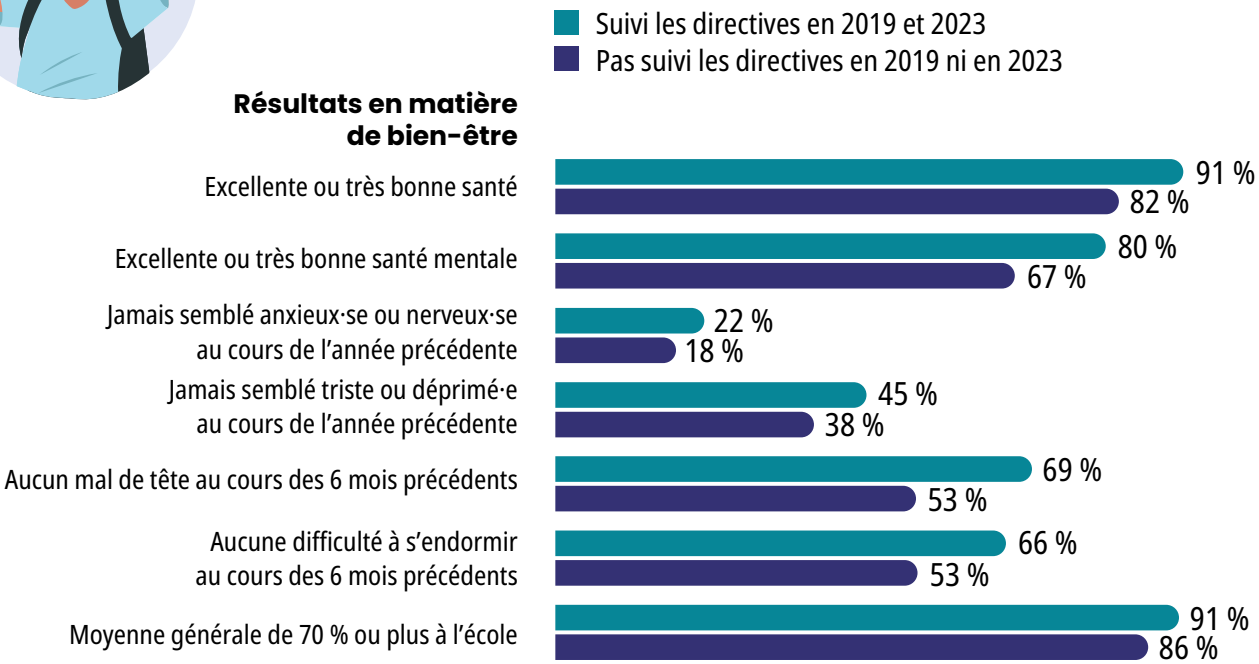




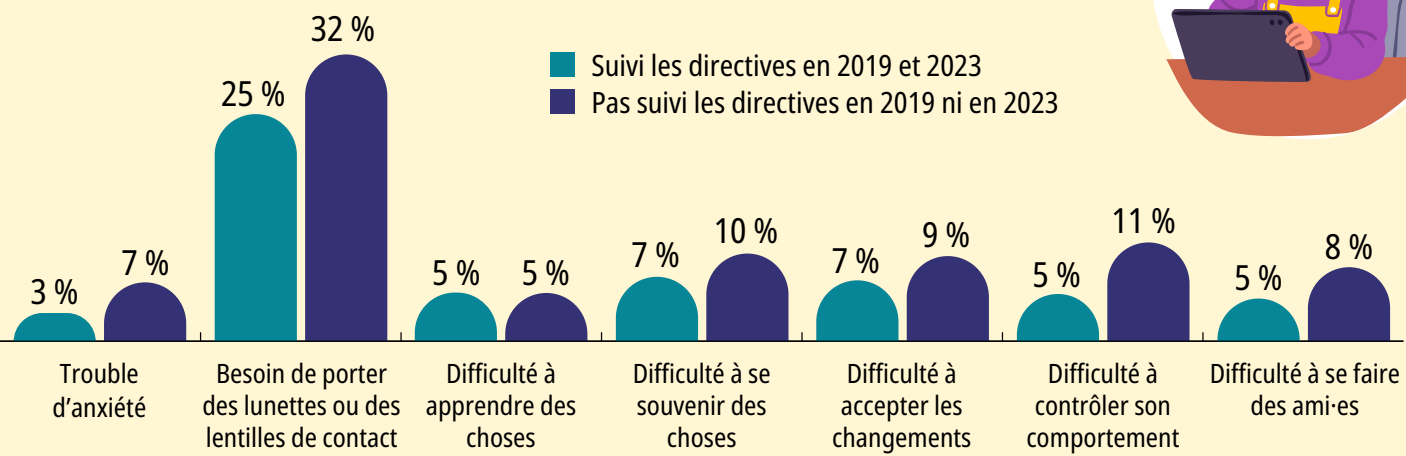
Selon les résultats observés en 2019 et 2023 au sein d’une même cohorte d’enfants, 44 % des enfants avaient suivi les directives de la Société canadienne de pédiatrie¹ en matière de temps passé devant l’écran au cours des deux années en question, tandis que 12 % ne les avaient pas suivies en 2019 ni en 2023².



Les enfants qui avaient suivi les directives au cours des deux années étaient **plus susceptibles** d’afficher de meilleurs résultats en matière de bien-être que ceux qui ne les avaient pas suivies



En 2023, les enfants qui avaient suivi les directives au cours des deux années étaient **moins susceptibles** de rencontrer certains défis que ceux qui ne les avaient pas suivies



Les enfants qui **n’avaient pas suivi** les directives au cours de l’une ou l’autre année étaient **plus susceptibles** d’avoir utilisé un appareil électronique dans leur chambre avant de s’endormir

Résultats en matière de bien-être	Suivi les directives en 2019 et 2023	Pas suivi les directives en 2019 ni en 2023
Utilisé un appareil électronique dans sa chambre avant de s’endormir au cours des 7 jours précédents	24 %	64 %
Parlé avec un parent ou tuteur de la sécurité en ligne au moins parfois	83 %	88 %
Parlé avec un parent ou tuteur de la protection des renseignements confidentiels en ligne au moins parfois	77 %	83 %
Parent ou tuteur savait souvent ou toujours ce qu’il ou elle faisait en ligne	88 %	73 %

1. La Société canadienne de pédiatrie (SCP) recommande de ne pas laisser les enfants de moins de 2 ans passer du temps devant les écrans, et de limiter le temps d’écran à un maximum d’une heure par jour pour les enfants de 2 à 5 ans. Au-delà de l’âge de cinq ans, la SCP reconnaît qu’il peut être plus difficile de recommander des limites, puisque la technologie est fortement intégrée à notre société. La Société canadienne de physiologie de l’exercice recommande, quant à elle, de limiter le temps d’écran à un maximum de deux heures par jour pour les enfants et les jeunes de 5 à 17 ans. Ce sont ces limites quotidiennes qui ont été utilisées pour les fins de cette infographie.

2. Les résultats sont tirés de l’Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2019 et 2023, qui a suivi la même cohorte d’enfants et de jeunes au fil du temps, afin d’évaluer l’évolution de leurs résultats en matière de santé et de bien-être. Les enfants et les jeunes étaient âgés de 3 à 11 ans en 2019, et de 7 à 15 ans en 2023.

Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes, 2019 et 2023.